LE GLAS DE LA PROTECTION ET LE LIBERA DE LA CONSCRIPTION

(Suite de la page 1)

eux jusqu'à ternir son passé, jusqu'à flétrir sa carrière.

La conscription est donc morte, tout ce qu'il y a de plus mort, et ceux qui tenteront de la déterrer aux prochaines élections générales perdront et leur temps et leur voix. Il faudra parler affaires ici comme ailleurs: le verdict de Rimouski couvre d'avance de ridicule ceux qui voudraient encore dans l'avenir brandir cet épouvantail et en faire un argument à l'usage exclusif de Québec.

Ce deuxième résultat est tout aussi précieux que le premier, et ce n'est pas le payer trop cher que de l'acquérir au prix d'une défaite dans un comté libéral où les conservateurs avaient lutté contre les forces de deux gouvernements [illegible]

DUROC

(La Minerve)

APPRENDRE LE FRANCAIS

Depuis quelques jours nos amis d'Ontario se plaisent à dire et à répéter des vérités que nous prêchons depuis des années. Reconnaissons leur mérite et prenons la détermination de continuer notre campagne. Si elle a réussi à ouvrir les yeux d'un certain nombre sur certains aspects du problème canadien, elle remportera, si elle est tenace, d'autres succès. M. Héroux commente ainsi dans le "Devoir" une des dernières déclarations faites:

Après Wilkinson Irving!

L'ancien rédacteur du "Globe" et du "News" a rapporté au cours de son récent voyage en Europe, qu'en maints pays européens, il faut, pour se renseigner de première main pour se rendre personnellement compte des choses, savoir le français. Il est revenu de là convaincu de l'urgence pour les Canadiens de connaître à la fois le français et l'anglais et prêt, d'après le compte rendu de conversation publié par le "Quebec Telegraph", à demander que tous les Anglo-Canadiens soient contraints d'apprendre le français. Il aurait même ajouté qu'il est encore plus important pour les Canadiens d'origine anglaise d'apprendre le français que pour les Canadiens-français d'apprendre l'anglais. (Voir dans le "Devoir" du 26 cet. 1ère colonne 6 le texte du "Telegraph").

D'après le très bref compte rendu [illegible] "Gazette" [illegible] page 11, colonne 5, M. Irving ne serait pas [illegible] [illegible] de même [illegible]

Toronto, 27. — M. G. T. Irving [illegible] de la Canadian National Exposition [illegible]

[illegible]

gue française. Je crois que cela nous rapprocherait davantage et vaudrait mieux pour notre prospérité commerciale. Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain."

Ceci a été vivement applaudi".

M. Irving parlait à des hommes d'affaires et il a d'abord insisté sur la valeur commerciale, sur la valeur économique du français.

Notons d'abord que cette intelligence de la valeur économique du français, deux choses peuvent quotidiennement l'enfoncer dans le cerveau de nos concitoyens de langue anglaise: l'une qui dépend de nous, l'autre qui est liée au développement de nos relations internationales (particulièrement dans l'ordre commercial). Plus nous donnerons nous-mêmes de place au français dans les affaires, et dans notre vie générale, plus les Canadiens de langue anglaise en sentiront l'importance, plus ils sentiront aussi la nécessité de l'étudier. (Ceci ne comporte aucune pensée d'exclusivisme tyrannique: nous proposons simplement que, dans la vie ordinaire, les Canadiens-français se servent habituellement de leur propre langue — comme les Anglo-Canadiens, qu'ils ne se servent d'une langue seconde que lorsqu'il y a pour cela des raisons [illegible] comme le font en tout pays les gens qui parlent deux langues.) Et plus deuxièmement leurs relations s'étendront, plus elles déborderont les limites du monde anglo-saxon, plus nos citoyens de langue anglaise s'apercevront que la langue anglaise n'est pas la langue, mais l'une des langues de l'univers civilisé, et que la langue française n'est pas simplement l'idiome des groupes [illegible] puissants comme la France, la Belgique et les régions qui en dépendent, mais qu'elle est aussi la langue seconde de [illegible] qui couvrent [illegible] de l'Europe, de l'Afrique et même de l'Asie, comme la Perse, ainsi que de la plupart des nations de l'Amérique du Sud.

De cette dernière constatation, particulièrement, les Anglo-Saxons qui réfléchissent commencent à tirer la conclusion qu'il importe que leurs enfants, s'ils veulent s'assurer l'audience d'une très importante partie du monde civilisé, sa-

(A suivre page 3)

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
États-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce .... 50 sous

ANNONCE LEGALES

1ere insertion, parligne ...... 12 sous
Chaque insertion subsequente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

L[illegible]MANITOBA
[illegible] LIE ET IMPRIME
T[illegible]ES MERCREDIS

Tou[illegible]munications concernant le jo[illegible] l'imprimerie devront être adre[illegible]

[illegible] Manitoba
[illegible] par A. GAUVIN
Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

CHRONIQUE DE FRANCE

Grandeur et Déchéance.

Il est difficile de comprendre le chant de triomphe qu'ont entonné les journaux du Cartel des Gauches en apprenant que le gouvernement français, sur les suggestions de M. Herriot et malgré lopposition du ministre de la guerre, avait décidé d'évacuer militairement la Ruhr. Nous voyons bien ce que nous devons y perdre, mais il reste à démontrer ce que nous pouvons y gagner et, si quelqu'un doit se réjouir de cette décision, c'est l'Allemagne et non la France.

Pour consentir à cet abandon, on a fait valoir que, l'occupation de la Ruhr n'ayant été qu'une sanction économique, cette sanction devait disparaitre dès l'instant où lA'llemagne s'engageait à appliquer le plan Dawes. Mais ne s'était-elle pas engagée également à appliquer le traité de Versailles, et n'est-ce pas pour l'obliger à tenir des engagements financiers qu'elle se refusait à exécuter, qu'on dut occuper la Ruhr?

Nous trouvions aussi une garantie de sécurité dans cette occupation, car tant que nous tenions sous notre surveillance les grandes e tnombreuses usines de la Ruhr, nous étions certains qu'elles n'étaient pas employées à fabriquer des armes de guerre.

Pour convaincre ses collègues et le président de la République, M. Herriot leur a fait valoir que l'Allemagne consentait à donner aux alliés des assurances pacifiques et qu'elle se soumettait au contrôle de ses armements.

Mais ces assurances, elle les avait déjà données, ce qui ne l'a pas empêchée de s'opposer par tous les moyens au contrôle des commissions militaires interalliées. S'imagine-t-on qu'elle s'y soumettra davantage quand ce sera, comme l'a voulu M. Herriot, la Société des Nations qui sera chargée d'exercer cette surveillance?

Tout compte fait, quand on considère les travaux de la Conférence de Londres, on est bien vite amené, par une vue d'ensemble, à constater une fois de plus, que l'offensive dirigée contre la France, depuis 1919, a suivi son plein développement et que les quelques bastions, jetés çà et là par nos gouvernants, n'ont plus de défenseurs depuis que les Internationaux sont devenus les maitres de la politique française.

Depuis le 16 juillet, avec une légèreté et une inconscience stupéfiante, M. Herriot a abandonné sans retour possible, des positions improvisées mais néanmoins solides, que M. Poincaré avait su prendre en ces deux dernières années. En livrant tout manquement à un arbitrage international, en consentant à l'évocuation, même progressive de la Ruhr, en accordant la priorité aux créanciers bancaires, M. Herriot a annulé, d'un trait de plume, le sacrifice immense d'une guerre, et le travail de cinq années d'après-guerre. En quelques semaines il nous a portés plus loin que nous eût conduits M. Caillaux, il s'est fait le champion de Keynes et de Nitti, de la paix blanche, de l'annulation du traité de Versailles.

Et c'est après de pareils aboutissements que la Conférence de Londres a pris fin, sur une série de discours que les premiers ministres ont prononcés les uns devant les autres, à tour de rôle.

Que ces messieurs se soient congratulés pour les résultats de leur opération, c'était naturel; ils ne pouvaient guère se blâmer publiquement, les uns d'avoir favorisé l'Allemagne, les autres d'avoir fait litière du traité de Versailles. M. MacDonald a eu même, à propos de ce dernier, un mot qui aurait dû faire bondir les représentants de la France. "Toutes les parties ici représentées, a-t-il dit, sont moralement tenues de faire de leur mieux pour l'exécuter d'accord parce qu'il ne résulte pas d'un ultimatum."

On ne pouvait exprimer un blâme plus audacieux aux conditions que notre victoire imposait aux Allemands, et on ne pouvait approuver plus cyniquement l'attitude de l'Allemagne de s'être refusée à exécuter l'ultimatum des Alliés.

De la part de M. MacDonald, cette double affirmation n'étonne pas. Le ministre travailliste fut un adversaire acharné de l'intervention de l'Angleterre à nos côtes; il fut hostile au traité de Versailles, et protesta contre le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. L'Allemagne devait donc trouver en lui, pendant la Conférence comme dans le passé, un protecteur influent qui sut nous arracher l'un après l'autre tous nos gages.

On aurait aimé que le mot qui atteignait l'ultimatum des Alliés, et par là même le traité de Versailles, fût relevé au lieu de valoir des félicitations à son auteur de la part de M. Herriot qui n'hésita pas à qualifier, aussitôt et quand même, M. MacDonald, d'ami.

Et il est venu, après cela, le président du Conseil, dire aux Chambres qu'il avait agi dans l'intérêt de l'humanité et de la paix!

Oui, cette paix, cette union sacrée que le Cartel des Gauches n'a pas voulu faire entre les enfants d'une même patrie qui fraternisèrent dans les mêmes sacrifices, son chef est allé la faire à Londres avec les Allemands.

En France, la lutte fratricide, le recommencement du Kulturkampf combiste d'avant-guerre, là-bas les souries, les effusions, les abandons, le reniement de la victoire et de cet ultimatum glorieux dont frémit le monde et qui mettait fin à l'horrible hécatombe. Quelle déchéance après tant de grandeur!

Il avait tristement raison, ce dessinateur Forain, de nous montrer l'autre jour, dans une gravure pleine de cruelle ironie, la France en deuil, sous l'Arc de Triomphe, tandis que, soulevant sa dalle et les gerbes fleuries dont on l'a recouvert, le Soldat inconnu lui criait: "Alors, c'est ça ma victoire "

J. L.

DANS LE JARDIN DE JULES LEMAITRE

Le dixième anniversaire de la mort de Jules Lemaitre a été célébré, non sans émotion, hier, par deux ou trois de nos meilleurs confrères parisiens. Félicitons-les et joignons notre hommage au leur, car le délicieux écrivain qui fut un grand patriote aux aimables combats, e tla pensée de notre journal. Les lignes inédites consacrées à sa mémoire par Mme Myriam Harry sont particulièrement émouvantes. Voici comment cette amie des heures douloureuses raconte la mort de Lemaitre:

Et de s'être ainsi penché sur le malheur d'un autre améliora un peu sa propre santé. Il comptait quitter Travers pour Royan — dont il s'était épris lors d'un récent séjour — lorsque la guerre éclata.

Un message désolé nous appelait.

Lorsqu'après beaucoup de difficultés nous atteignimes enfin sa vieille maison, il nous attendait, derrière le portail où l'on avait affiché l'ordre de la mobilisation. Il était d'une mortelle pâleur et très essoufflé.

Angoissé, il nous interrogea:

—Cette guerre, qui l'a déclarée?.... Pourquoi?.... Vous êtes sûrs que ce n'est pas nous?.... On chantait la Marsaillaise. On promenait des drapeaux.... On criait: "Vive la France!" à Berlin.... On n'a donc pas peur de cette horrible chose, on ne comprend donc pas ce que c'est que la guerre?

Le soir, nous dinâmes sur la terrasse. La nuit était venue, les grillons chantaient dans les prés, la lune luisait entre les saules et la lune cheminait dorée au-dessus des peupliers d'argent....

—Comme on est bien ici! ne puis-je m'empêcher de dire. Comme tout est tranquille, comme tout est paisible! Ici, vous ne vous apercevez pas de la guerre!

Il me regarda presque farouchement.

—Je ne saurais être tranquille si mon pays es ten danger! Je ne veux pas rester ici! Il faut que vous me rameniez demain à Paris....

La nuit fut mauvaise. On dut lui mettre des ventouses. Il respirait avec peine:

—Ah! si seulement je pouvais donner le peu de vie qui me reste pour la France!... Au fond je n'ai jamais aimé qu'elle!

Le matin, il eut une terrible crise cardiaque. Son médecin ainsi que ceux de Beaugeney étaient mobilisés. On courut en chercher un à Orléans. Il arriva trop tard. Jules Lemaitre entra en agonie et expira, sans avoir retrouvé la parole, trois jours après.

Les trains ne marchaient plus. De ses collègues de l'Académie, personne ne vint à son enterrement. De tous ses amis, de tous les journalistes, seul, Gustave Téry avait pu franchir les barrières. A peine une dizaine de paysans suivirent le cercueil orné d'une grande croix de perles noires et de deux modestes couronnes en verre offertes, l'une par "Un groupe d'instituteurs", et l'autre par "La Commune de Tavers".

A Paris, la guerre absorbait si pleinement les esprits que dans les salles de rédaction on ne songea même pas à utiliser les longs panégyriques préparés pour la mort de Jules Lemaitre cinq ans plus tôt.

J'ai relu ces lignes plusieurs fois. Je connaissais Jules Lemaitre et j'ai revu, ces temps derniers, le petit jardin de Tavers dont parle Myriam Harry. Il n'a pas changé. De pieuses mains ont conservé la courbe des treilles et l'ordonnance du potager — car c'est u njardin de France, tout petit, dans lequel se lient, à l'ombre d'un rideau de peupliers, le charme des fleurs campagnardes et l'abondance des arbres en espaliers. On tire la sonnette. La porte qui donne sur le chemin n'est pas repeinte. Les choses sont pareilles à toujours! Le maitre du logis est mort, la guerre a tué des armées, mais un grillon chante à midi, entre les pierres décolorées — le même qu'il y a dix ans, sans doute! De l'autre côté du ruisseau, face au levant, la plaine prolonge la colline jusqu'à l'horizon arrondi et bronzé par les blés murs comme un bouclier. Si Jules Lemaitre aime le paysage plus que tout, c'est qu'il y puisa son génie. Le frémissement argenté des peupliers apaisant devant sa pensée l'ardeur des labeurs quotidiens. Les paysans qui travaillaient parmi les moissons rentraient le soir, du côté de Beaugeney, dans un décor d'histoire. Le ruisseau jasait au bas des trois marches envahies par un rosier blanc. Et le grillon, sur le seuil, à la porte basse du chemin, lui disait la chanson du Temps....

Puisque le grillon chante encore, j'imagine que les amis de Jules Lemaitre l'entendront. Ce pèlerinage en vaut bien un autre. La tombe du poète est à deux cents mètres de sa maison, dans le petit cimetière au bas du clocher. Les académiciens qui le connurent peuvent y aller sans habit vert.... Ils ont une injustice à réparer.

Portons à Jules Lemaitre des fleurs de Paris!

PIERRE-PLESSIS

(Le Gaulois)

LE GLAS DE LA PROTECTION ET LE LIBERA DE LA CONSCRIPTION

La signification du verdict de Saint-Antoine et de Rimouski, ses causes et ses résultats. Le "spectre" est à jamais écarté.

Le gouvernement Mackenzie-King et le parti libéral célèbrent depuis mardi soir, une double victoire: les candidats ministériels ont triomphé dans Saint-Antoine et dans Rimouski, le bloc québécois demeure intact. On peut dire qu le succès du gouvernement dépasse son attente, car s'il escomptait une victoire facile dans Rimouski, au début, par contre, il redoutait avec infiniment de raison une défaite dans St-Antoine. C'est même dans le but d'effacer l'échec dans cette dernière division qu'il avait ouvert le comté de Rimouski et y avait ordonné l'élection pour le même jour.

S'il fallait raisonner comme M. King, au lendemain de l'élection de Lanark, on devrai tconclure du double verdict de mardi que le gouvernement perd beaucoup de terrain dans notre province, puisqu'une majorité de 3,800 a été réduite à un peu plus de 800, et une autre de 5,000 à 1,900. Mais quelques comparaisons que l'on établisse et quelques conclusions qu'on tire, il n'en reste pas moins vrai que l'opposition conservatrice a essuyé le même jour deux échecs, aux deux extrémités de la province, et ce, en dépit du vent de victoire qui, jusqu'au dernier jour, semblait gonfler ses voiles. Dans Rimouski surtout, on peut dire que les libéraux ont arraché l'élection de leur candidat au cours de la dernière nuit.

Les causes de la défaite? Elles apparaissent nettement, et il n'est peut-être pas inutile de les préciser. Dans St-Antoine, ç'a été la défaite d'une organisation hâtive et tardive — celle de M. Birks — par une préparation longue, méthodique et soignée; la machine électorale libérale a fonetionné à plein rendement, et le jour du scrutin, pas moins de 1,200 télégraphes ont assuré l'élection de M. Hushion. Et cependant, si les partisans de la cause et du candidat conservateurs n'avaient pas manifesté autant d'indifférence, si les centaines d'absents s'étaient donné la peine de quitter pour quelques heures leurs maisons de campagne, la fraude aurait été impuissante et le vol de l'élection — car elle a été littéralement volée — eût éeé rendu impossible; ni la popularité de M. Hushion parmi les électeurs du bas de la côte, ni les appels bassement démagogiques lancés par MM. Laflamme et Rinfret n'auraient réussi à éviter au candidat libéral la défaite qu'il méritait.

Rimouski, de son côté, a enrégistré la victoire de l'esprit de parti sur l'impopularité phénoménale du candidat. Nous sommes en état d'affirmer que des milliers de suffrages exprimés en faveur du général Fiset, il n'y en avait pas deux cents qui allaient à la personne de l'ancien sous-ministre. Sa candidature inspirait même tellement de répulsion au plus grand nombre des libéraux, que ce n'est qu'au dernier moment que la majorité de ces derniers s'est ralliée, non à lui, mais uniquement à la couleur du drapeau qu'il portait, et que plusieurs — et ce sera à leur éternel honneur — ont refusé de se laisser embrigader dans les troupes de celui qui se décrivait lui-même sous les traits d'un général de papier mâché.

Le résultat dû dans les deux circonscriptions à des causes différentes, a été un verdict qui, il faut le reconnaitre, ne fait honneur ni à la dignité ni à la clairvoyance de la majorité qui l'a rendu. Les ouvriers de St-Antoine pourraient le regretter amèrement dès l'hiver prochain, et les cultivateurs de Rimouski, pas très longtemps après.

Avant eux et dès maintenant, notre province, et avec elle la partie la plus nombreuse et la plus canadienne de la population du Canada le déplorent.

Un candidat libéral élu dans St-Antoine c'est le glas de la Protection sonné par la division électorale réputée la plus protectionniste du Dominion. Une double victoire du Gouvernement dans Québec c'est aux yeux de tout le pays une approbation de la politique désastreuse inaugurée l'an dernier et accentuée il y a quatre mois par les maitres d'Ottawa. Nos concitoyens des autres provinces, ceux des prairies en particulier, n'y pourront voir si clair que nous, et le pourraient-ils qu'ils n'y regarderaient pas de si près, qu'ils ne perdraient pas une minute à rechercher ou analyser les causes lointaines ou immédiates de ces deux victoires ministérielles.

Les progressistes pour leur part, ne manqueront pas d'y puiser un puissant encouragement, et l'on peut s'attendre à les voir arriver à la prochaine session plus exigents, plus arrogants, plus maitres-chanteurs que jamais. Et le double triomphe le M. King lui enlève tout moyen de leur résister, si seulement il le désire, ce qui est douteux. Comment pourra-t-il faire valoir contre eux l'opinion reputee jusqu'ici unanime de Québec en faveur d'un tarif modérément protecteur, lorsque, aux deux extrémités de la province, les cultivateurs se seront unis aux ouvriers pour fouler aux pieds la politique qui a été celle de tous nos hommes d'Etat pendant près de cinquante ans et sonner à la suite de M. Stewart le "glas de la Protection."?

Les libéraux de Rimouski et de St-Antoine ne semblent pas s'en être rendu compte, mais ils viennent de rendre à àleur parti et à son chef le plus mauvais service, en les poussant dans la voie dangereuse où ils se sont engagés, et les jetant sans défense aux mains des radicaux des prairies. La défaite eût fourni au gouvernement une arme pour la résistance, la victoire lui en enlève sa plus efficace: l'aversion jusqu'ici reconnue de Québec pour le libre-échange.

Par contre, et ce nous est un sujet de réconfort, les partisans sincères de la Protection chez nous et ailleurs, sentiront davantage le besoin de raffermir leur courage, de coordonner leur action, d'unir leurs forces. L'échec qu'ils viennent de subir, en leur faisant voir plus menaçant le danger, armera plus fortement leur résistance, galvanisera leur énergie. Le bien pourra finir par sortir du mal, car plus nombreuses seront les concessions que M. King consentira à ses maitres progressistes d'ici un an, plus la nécessité de revenir à la politique de MacDonald et de Laurier s'imposera, plus la cause de la Protection sera belle à défendre, plus elle aura de chances de triompher encore, et le parti conservateur avec elle. Car il deviendra de plus en plus impossible aux libéraux de prolonger dans le pays, dans notre province surtout, l'équivoque molhonnête à la faveur de laquelle ils se sont fait élire en 1921, en se réclamant de ce qu'ils appelaient le tarif Laurier, et qui n'était autre qu'un tarif protecteur. Le tarif Laurier, les victoires de St-Antoine et de Rimouski le font à jamais disparaitre de tou programme libéral.

C'est un premier résultat d'acquis: souhaitons seulement que la rançon n'en soit pas trop lourde pour notre pays, d'ici le jour où son effet se fera pleinement sentir.

Il en est un deuxième, qui devrait être définitif, et dont tout le monde aura sujet de se réjouir, sauf peut-être ceux qui chez nous vivent de l'exploitation des préjugés, sauf les Lucien Cannon et autres oiseaux du même plumage. C'est que désormais dans notre province, ceux qui voudront se faire une arme électorale de la loi du service militaire de 1917, ceux qui tenteront comme unique argument, d'agiter le spectre de la conscription, perdront leur temps, leurs cris ou leurs appels demeureront sans écho. Le spectre est définitivement écarté, il a fini de détourner l'attention, d'obscurcir les regards.

Avant a apprécier le rôle de l'homme qui incarnait la loi de 1917 dans ses conséquences les plus rigoureuses et les plus difficilement supportables, l'électorat de Rimouski a malgré tout passé l'éponge, a effacé le passé, en a écarté jusqu'au souvenir, et il l'a fait en pleine connaissance de cause. Bien plus, c'est à la demande du parti libéral qu'il l'a fait, qu'il a banni de sa mémoire le souvenir des jours sombres de 1918. Les mêmes hommes, qui lui prêchaient la vengeance en 1921, sont venus aujourd'hui lui enseigner l'oubli, et il les a écoutés et pour les écouter il a vaincu toutes les répugnances que lui inspirait un homme de troisième ordre dont la popularité était nulle, un homme qui s'est abaissé devant

(A suivre en page 2)

APPRENDRE LE FRANCAIS

(Suite de la 2e page)

[illegible] le français. Nous en [illegible] pour [illegible] depuis que [illegible] Cette langue, que les Anglais désirent acquérir pour la conquête de [illegible] notre héritage propre. [illegible]

Des déclarations comme celles de [illegible] John Watson et de M. Irving pourraient être fructueusement commentées dans toutes les écoles fréquentées par des jeunes gens de sang français au Canada et même aux Etats-Unis. De plus en plus nos jeunes auront besoin d'une élite qui sache les deux langues et qui [illegible] fournir que les Franco-Américains et les Canadiens français élevés dans les provinces en majorité anglaises?

Mais à la condition qu'on leur permette et qu'ils veuillent, ces jeunes gens, apprendre à fond leur propre langue, qu'elle ne devienne pas pour eux un rudimentaire instrument de communication pour le train-train de la vie courante. (Du reste, l'expérience le démontre, cette parfaite connaissance de leur langue maternelle est un excellent moyen d'apprendre intelligemment une langue seconde.)

Deuxième point.

M. Irving voit dans une plus grande diffusion du français chez les Anglo-Canadiens le principe d'une plus intime union entre les Canadiens d'origine anglaise et française, et nous sommes bien convaincus en effet que si un plus grand nombre d'Anglo-Canadiens, sachant le français, pouvaient prendre avec notre population un contact plus intime, les choses iraient mieux. Beaucoup de préjugés et d'ignorances seraient par là dissipés.

Mais, que nos concitoyens de langue anglaise ne se fassent pas d'illusions là-dessus: il ne suffira pas qu'un plus grand nombre d'entre eux apprennent le français et se mettent ainsi en meilleure posture pour transiger avec leurs amis de l'étranger et de notre province ou même pour apprendre notre histoire, connaître nos moeurs et se tenir au courant des idées chez nous, pour que disparaissent dans les milieux franco-canadiens tout sentiment de malaise.

Tant qu'un groupe quelconque des nôtres aura le sentiment d'être, sur un point du territoire national, traité en inférieur, le malaise subsistera. Et si la propagande en faveur de la diffusion du français dans les écoles fréquentées par les Anglo-Canadiens n'a point pour corollaire une campagne en faveur du libre enseignement du français dans les écoles fréquentées par les Canadiens français, il y a même chance qu'elle finisse par exciter une nouvelle amertume. — Pourquoi, dira-t-on, ne nous laisse-t-on pas, à nous, dont c'est l'héritage naturel, toute liberté d'apprendre à fond cette langue qu'on trouve si bonne pour les Anglais?

La première condition pour la paix et l'harmonie entre les races, c'est la justice. Nous espérons que M. Irving — dont nous ne connaissons pas le [illegible] — est de ceux qui s'en rendent compte et qui n'hésitent pas à traduire en actes leur pensée.

Omer HEROUX.

Un Embarras Gastrique Chronique

[illegible]t des maux d'estomac étaient mes souffrances mais le Novoro du Dr. Pierre a fait pour moi ce que plusieurs bons docteurs ne pouvaient faire. Je me sens maintenant comme une autre personne" écrit Mr. P. W. Noble de Santa Barbara, Calif. Ce simple remède végétal est connu pour son effet remarquable sur les organes de digestion. Il n'est pas vendu par des pharmaciens mais procuré directement par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livre exempt de douane au Canada.

LE DOCTEUR RITCHIE, dentiste ouvrira un bureau le 1er mai dans le haut de la pharmacie de McRuer, 78 Provencher, St-Boniface.

HERITIERS DEMANDES

On cherche les héritiers disparus dans le monde entier. Beaucoup de personnes vivant dans une pauvreté relative, sont riches sans le savoir. Vous en êtes peut-être. Demandez-nous le livre-index "Missing Heirs and Next of Kin" contenant une liste authentique des héritiers disparus et des propriétées non réclamées, annoncées ici et ailleurs. L'index des héritiers disparus, que nous vendons, contient des milliers de noms qui ont paru dans les journaux américains, canadiens, anglais, écossais, irlandais, gallois, allemands, français, belges, suédois, indous, coloniaux et autres, insérés dans ces journaux par des avocats, exécuteurs et administrateurs. Cet index contient aussi une liste des Cours de Chancellerie de l'Angleterre et de l'Irlande et une autre des dividendes non réclamées de la "Bank of England". Votre nom ou celui d'un aïeul peut être sur cette liste. Envoyez immédiatement $1.00 (une piastre) pour ce livre.

INTERNATIONAL CLAIM AGENCY
Dept. 894
PITTSBURGH, PA. U. S. A.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE

L'Imprimerie est un Art

Dans l'imprimerie comme tous les métiers d'art il y a un cachet spécial a donner au travail. Cet art ne s'achète pas et surtout ne s'improvise pas, il s'acquiert après de longues années de travail. Il faut savoir donner à tel ou tel ouvrage, telle ou telle apparence; par exemple une carte d'affaire qui sera disposée comme un prospectus, ou une entête de lettre qui ressemblera à une affiche, non seulement ne frappera pas l'attention mais choquera l'oeil. Il est reconnu qu'une annonce bien faite, une conception originale dans la confection d'un programme, ou d'un travail de fantaisie attire l'attention et rapporte des profits certains. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle ce cachet dans l'exécution de leurs travaux et pour cela nous n'épargnons pas notre peine. Nos clients nous trouverons toujours prêts à leur faire des suggestions, ou faire des ébauches et nous garantissons une originalité parfaite dans la disposition typographique, une apparence luxueuse dans les couleurs et l'impression, et avec cela un service rapide et des prix convenables. Ceux qui ont bien voulu nous donner une commande d'essai dans le passé sont maintenant devenus nos meilleurs clients.

Ecrivez pour nos prix avant de placer vos commandes

Nous ne spécialisons dans aucune ligne en particulier, mais nous satisfaisons dans toutes

ENTETES DE LETTRES — BILLETS DE TOMBOLA
LISTE DE PRIX — LIVRES — PUBLICATIONS — PROGRAMMES
RELEVI DE COMPTE — CARTES D'AFFAIRES
CIRCULAIRES — AFFICHES — ENVELOPPES — FACTURES
ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRIMERIE

TRAVAUX POUR MUNICIPALITE

ROLES D'EVALUATION — LISTES D'ELECTEURS
RAPPORTS FINANCIERS ET REGLEMENTS
ET AUTRES FORMES DE COMPTABILITE

Les ateliers de notre imprimerie ont un outillage moderne permettant de donner a notre clientele le maximum de satisfaction, des prix moderes et un service irreprochable.

"LE MANITOBA"

12 Avenue Provencher, St-Boniface, Manitoba

SUR LE FRONT DE L'YSER

La campagne [illegible] entière est ravagée: plus de maisons, plus d'églises, plus de champs. Des lignes de tranchées sillonnent cette terre autrefois si fertile; des fils de fer barbelés protègent les abris; çà et là, des trous d'obus, des entonnoirs, des étangs creusés par la mitraille. Oh! le beau pays de Flandre, tu n'es plus qu'un pays de ruine et de mort!

Un silence glacial règne sur ces décombres. La lutte fut terrible; le calme profond s'étend maintenant sur le secteur. A peine quelques canons, nos 75 ou leurs 77, viennent-ils parfois déchirer l'air d'une détonation rapide et vibrante. C'est le repos après le combat.

Au fond de leur cagna, les poilus fument leur pipe. A quoi passer son temps, en ces longues heures d'inertie? On chante, on devise, on dort, on s'amuse. Puis vient la soupe [illegible] le courrier.

Ah! ces lettres, ces nouvelles, avec quelle avidité on les parcourt, on les relit, on les commente! Quant aux paquets, on s'empresse de les ouvrir et d'y trouver douceurs ou vêtements, que de là-bas on envoie au grand garçon, au mari, au papa. C'est la joie débordante, qui pour un instant fait oublier le sâpretés de la guerre et revivre les douceurs du foyer.

Dans son coin, Désiré toujours est triste. Sa famille, à lui, est restée en pays occupés: peut-il recevoir nouvelles ou colis? Il se chagrine et il murmure:

S'il y avait un Bon Dieu, se dit souvent le pauvre homme, me laisserait-il seul et abandonné?

Aussi il n'aime guère ni le Bon Dieu ni le courrier. Pourtant ce jour-là on l'appelle:

Plains-toi encore, mon vieux! Une lettre pour toi.

Une lettre pour moi? Pas possible! C'est une blague.

Mais si, il y a là une belle enveloppe bordée de noir et qui porte son nom. Il ose à peine la décacheter et lire. Qui peut le connaître, puisqu'il ne connait personne? C'est une lettre de deuil; lui serait-il arrivé malheur?

Ce n'est pas un savant, notre homme. Entré à l'usine dès l'âge de quinze ans, il n'a guère cultivé la littérature et les sciences, mais plutôt l'impiété et l'anarchie. C'est tout un ouvrage pour lui d'épeler sa correspondance. Patiemment, un mot à la fois, il arrive pourtant à lire ce qui suit:

Cher Monsieur Désiré N.

C'est une petite fille de dix ans qui vous écrit. Elle a perdu son père à la guerre, son père qu'elle aimait tant, mais qui est maintenant au ciel. Souvent elle pense à lui et prie pour lui. Mais il lui est impossible de lui envoyer encore là-haut des nouvelles et des douceurs. Voulez-vous le remplacer et me permettre d'être votre petite marraine de guerre? Je vous écrirai souvent et je vous enverrai des paquets. Dites-moi ce qui vous manque.—Colette.

Comment? une marraine? Et une marraine de dix ans, à lui, vieux poilu? Qu'elle est gentille cette petite Colette! Tout de suite il faut lui répondre. Et tant bien que mal, Désiré essaye d'écrire quelques mots:

Mamzelle Colette,

Merci bien de votre bonté. Vous êtes trop bonne pour un poilu qu'est pas une perle, tandis que vous... Ce qui me manque? De tout: chemises, chaussures, tabac, pinard; des mouchoirs aussi, mais on peut faire sans... Ah! si j'avais une bonne bouffarde, comment vous remercier? Désiré N.

La semaine suivante, le filleul recevait une nouvelle lettre de sa marraine. Cette fois, il y avait aussi un paquet avec tabac, chemises, chaussettes, chocolat, gâteries, et même des mouchoirs. Il y avait encore une petite médaille pour lui, Désiré l'incrédule.

N'avons, que disait la marraine?

J'espère que mon paquet vous fera plaisir. Je serais contente de vous savoir heureux. Ne me remerciez pas, mais dites une petite prière pour que je sois bien sage.—Colette.

Ah, diable, une prière, c'est autre chose.

Il ne sait plus de prières. Depuis sa communion, il a oublié tout cela. S'il pense au Bon Dieu, c'est pour se moquer de lui ou pour le blasphémer.

Pourtant, on ne peut pas être impoli avec sa bienfaitrice. Alors?... Voici la réponse.

C'est trop de bonté: vous êtes un ange, et moi, je suis un diable. Sauf votre respect, j'embrasserai la médaille en pensant à vous.—Votre filleul.

Le voilà calotin: il a épinglé sa médaille sur sa capote, et les copains le voient tous les soirs baiser religieusement sa relique, en esquissant un signe de croix.

Les lettres et les paquets continuaient d'arriver régulièrement. Chaque semaine, entre les attaques, Désiré les attendait avec impatience. La marraine était prévenante: rien ne manquait à son protégé, et notre incrédule commençait à aimer un peu le bon Dieu et beaucoup le courrier.

De son côté, Colette ne se gênait pas pour faire le catéchisme à son poilu. Elle mêlait les sermons aux friandises.

Dans un mois, le 18 juin, ce sera ma Communion solennelle. Rappelez-vous le bonheur que vous avez eu le jour de votre Communion. Pourriez-vous m'envoyer pour ce jour-là un petit souvenir de guerre?—Colette.

Bien volontiers il lui enverra un souvenir, à cette charmante enfant de Colette, mais quelque chose qui en vaille la peine! Un éclat d'obus? une bague de guerre? un casque de boche? Non, il faut trouver un sujet religieux. Un chapelet? une médaille? une croix... Tiens, oui, une croix. La bonne idée...

Autrefois, à l'usine, il a appris à fondre le fer ou le cuivre, à la marteler, à le travailler. Son creuset est bien vite installé. Que ne fait-on pas dans les tranchées? Une bote à singe, un morceau de mitraille, et voilà notre ouvrier au travail.

Avec quel amour et quelle ardeur il se met à fabriquer son petit chef-d'oeuvre! Bientôt un Christ en Croix commence à se dessiner. Puis, avec son couteau, il taille, il cisèle, il perfectionne, il donne de l'expression... La tête couronnée d'épines penche légèrement sur l'épaule meurtrie; la bouche entr'ouverte semble exhaler le dernier soupir; la plaie sacrée du côté laisse échapper les dernières gouttes de sang... C'est bien le Rédempteur mourant pour sauver tous les hommes.

Comme la petite demoiselle va têtre contente! L'artiste improvisé contemple avec délices son bijou. Il ne peut le quitter des yeux... Mais voici que soudain "son" Christ semble lui parler; le regard de Jésus s'attache au sien; avec des soupirs, le Sauveur lui fait de doux reproches: "Pourquoi ne m'aimes-tu pas? Je t'aime tant. Je suis mort sur la croix pour expier tes péchés. J'ai souffert le supplice pour te donner le ciel. Viens à moi. Convertis-toi."

Les larmes coulent abondantes des yeux du pauvre soldat. Incrédule, il ne l'est plus. Il comprend, il aime, il demande pardon... Pourquoi a-t-il méprisé jusqu'ici celui qui l'a tant aimé? Pourquoi s'est-il conduit comme un renégat?... Larmes d'amour et de repentir...

Pour sa communion solennelle, Colette reçut de son filleul un Christ magnifique ciselé à la main. Le cadeau était accompagné d'une lettre qui la remplit d'émotion et de bonheur:

Voici le souvenir: c'est un Christ pour votre communion. Il vous dira qu'il m'a converti. Priez pour moi.—Désiré.

Colette sentit son coeur battre de joie et d'espérance. Pourtant les larmes voilaient ses beaux yeux et les sanglots secouaient sa douce voix.

PEREGRINUS

(La Réponse)

LIMITE DE LA QUANTITE DE GIBIER ET RESTRICTIONS D'APRES LA LOI ET LES REGLEMENTS DE LA CONVENTION SUR LES OISEAUX MIGRATEURS

En plus de l'observance des saisons de chasse, le facteur le plus propre à faire éviter les passe-droits à l'égard des chasseurs comme du gibier lui-même, est l'observance des limites de la quantité de gibier et de certaines petites restrictions en rapport avec les engins de chasse. A la suite du Traité concernant les Oiseaux Migrateurs, de telles restrictions furent [illegible] Canada et les Etats-Unis, de sorte que les chasseurs des deux pays ont des privilèges égaux et le gibier une chance [illegible].

LIMITES

[illegible] Manitoba [illegible]

[illegible] Bernaches 15 Râles 25 [illegible]

[illegible] Saskatchewan [illegible] Oies et Bernaches [illegible] Râles 25 [illegible]

[illegible] Alberta [illegible] Bernaches 15 Râles 25 [illegible]

FUSILS ET ENGINS DE CHASSE

[illegible]

tion, pierriers, mitrailleuses ou batteries, ou de tout fusil d'un calibre plus gros que le No. 10; d'employer aéroplane, bateaux à moteur, à voiles, à vapeur, lumière artificielles. Il est aussi interdit de tirer sur les oiseaux d'une voiture quelconque tirée par un cheval ou des chevaux) ou d'une automobile.

Il est interdit de chasser le gibier à plume migrateur plus tôt qu'une heure avant le lever et plus tard après le coucher du soleil.